

**+01 Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "la lettre ouverte du syndicat de la police belge" (n° 1656)**

01.01 **Kattrin Jadin**: Dans une lettre ouverte du 29 novembre, le syndicat de la police belge vous reproche d'avoir activement contribué à faire passer les policiers pour des tricheurs ou pour des profiteurs du système, en cautionnant des allégations mensongères sur le cumul sans limitation de 62 primes différentes pouvant augmenter le salaire d'un policier de 3 000 euros par mois.

Le syndicat rappelle que tout policier préférerait revoir les échelles barémiques à la hausse plutôt que de connaître le système actuel, choisi par le gouvernement. La lettre rappelle également le problème de la valorisation des diplômes dans le secteur.

Avez-vous déjà eu l'occasion de répondre à cette lettre ouverte?

Préconisez-vous, comme l'affirme le syndicat, l'application du principe de la carrière fonctionnelle, principe selon lequel la fonction serait davantage rémunérée que le grade?

01.02 **Annemie Turtelboom**, ministre: J'ai pu prendre connaissance de la teneur de la lettre ouverte de SYPOL et j'y répondrai.

Le traitement fonctionnel existe déjà au sein des services publics fédéraux. Au sein de la police, le personnel CALog de niveau A a également fait l'objet d'une pondération en 2007. Leur classification en cinq classes constitue une approche fonctionnelle.

Je regrette que SYPOL fasse une lecture sélective de mon discours. Certaines allocations ont leur raison d'être, mais d'autres méritent d'être transformées dans un concept de rémunération plus moderne.

Cet exercice mérite une réflexion approfondie et une concertation avec tous les partenaires concernés. Je ne doute pas que cet exercice puisse avoir lieu une fois le gouvernement de plein exercice formé.

01.03 **Kattrin Jadin**: Il conviendra de revoir tout le système des allocations en fonction des gradations.